



Le quinquennat qui s'achève a été désastreux pour le monde du travail, pour les retraités, les privés d'emploi et les jeunes. Dans la même période, il a permis aux groupes financiers et aux entreprises du CAC 40 d'accumuler d'énormes richesses !

Depuis 2007, la Révision Générale des Politiques Publiques entreprise par le gouvernement est parvenue à supprimer un maximum de postes de fonctionnaires, mettre à mal

leur statut, produire de l'injustice et de l'inégalité dans tous les services publics.

Le rouleau compresseur sarkoziste n'a pas épargné le secteur de la Santé, déjà bien mal en point. Sur fond de crise, la loi Bachelot « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » a modifié en profondeur et de façon catastrophique, l'organisation sanitaire des régions sous l'autorité des Agences Régionales de la Santé et l'organisation interne des hôpitaux. Sous couvert d'être plus pertinent sur l'offre de soins proposée à la population, les ARS imposent les regroupements d'activités, les restructurations des établissements en diminuant au passage le nombre de lits, en fermant des services (maternité, urgences, chirurgie...) pour les céder au privé lucratif ! Les budgets des hôpitaux ont, depuis longtemps, des déficits chroniques faute de moyens suffisants alloués pour leurs activités. Pour assainir leurs finances, les ARS leur infligent des contrats de retour à l'équilibre budgétaire : soigner le mal par le mal, Hôpital 2012 oblige ! Les résultats de telles mesures sont catastrophiques, car pour arriver à un faux et fragile équilibre, les directions des hôpitaux réagissent en gestionnaire d'entreprise : utilisation massive d'emplois précaires (CDD, CAE...), non-remplacement des agents pendant les congés, changement régulier des plannings, mise en place de forfaits, de prestations payantes pour les usagers.

Les personnels hospitaliers et à leur côté la Cgt, dénoncent les conditions de travail difficiles, l'augmentation de la charge de travail, la dégradation de la qualité des soins due aux patients. Des luttes importantes se sont engagées pour sauver les hôpitaux de proximité, pour éviter les externalisations d'activités, pour obtenir des postes statutaires qualifiés, pour revaloriser les salaires.

Avec un taux de chômage en augmentation, avec un pouvoir d'achat de plus en plus bas, avec la baisse des taux de remboursements de médicaments et l'augmentation des frais d'hospitalisation, 30% des citoyens ont renoncé à des soins en 2011.

Il est urgent de reconquérir un service public de santé de haut niveau tenant compte des besoins des populations et une protection sociale ambitieuse qui corresponde à une société moderne, solidaire et humaine.

L'issue des élections approche. Approche aussi le moment de redire notre ras le bol de ces cinq années d'incohérence antisociale ! Ce quinquennat a essayé de casser tout ce qui crée de la solidarité et du lien. Mais les combats, les luttes, les mobilisations ont jalonné ces années galères, si tout n'a pas été gagné, cela a permis de relever la tête.

C'est pourquoi, nous allons faire du 1er Mai notre premier rendez-vous de mobilisation après le 1er tour. Ni la droite, ni l'extrême-droite ne doivent pouvoir s'en emparer, faisons en sorte que la comparaison entre eux et nous, les ridiculise une bonne fois !

Catherine MATHIAS

Sommaire :

P2 : appel intersyndical du Puy de Dôme pour le 1er mai

P3 : retraites, justice aux recalculés

P4 : tract CGT / 1er Mai



DEPOSE LE 24 MARS 2012
N° 1419 LUNDI 23 MARS 2012
Circulaire d'informations
hebdomadaires du Bureau et du
Secrétariat de l'Union Départementale
CGT - Directeur de publication : Julien
PAULIAC. Imprimé
par nos soins Maison du Peuple - 63000
Clermont-Ferrand -
CPPAP 0506 S 06884 D 73 du 13 mai
2004 - ISSN n° 09920625

Déclaration des organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, UNEF du Puy de Dôme

Dans cette période de crise en France et en Europe, les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, UNEF affirment leur volonté de faire du 1er mai 2012, journée de solidarité internationale du monde du travail, une forte journée de mobilisation, de manifestations et d'expressions revendicatives

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, UNEF, expriment leur soutien aux peuples en lutte pour la liberté.

Elles soutiennent également les salarié-e-s des pays européens qui se mobilisent contre les politiques d'austérité imposées par les gouvernements et confortées par le nouveau traité européen adopté par les chefs d'état le 1er mars dernier.

Partout en Europe, les salarié-e-s entendent dire « qu'ils coûtent trop cher » et que la seule solution est l'austérité à perpétuité.

Au contraire, c'est par la construction d'une Europe sociale, fondée sur la solidarité et la création d'emplois de qualité que l'Europe sortira, par le haut, de la crise.

C'est ce qui s'est exprimé fortement dans les mobilisations du 29 février partout en Europe.

En France, dans un contexte d'échéances électorales, les salariés-e-s doivent faire entendre leurs revendications quand le patronat tente de réduire la protection des salarié-e-s et s'attaque au contrat de travail (compétitivité-emploi). Alors que le chômage atteint des chiffres records, le MEDEF remet sur la table un indécent chantage à l'emploi : les salariés devraient accepter une baisse des salaires et/ou une augmentation de la durée du travail en échange d'un hypothétique engagement à maintenir l'emploi.

Le 1er mai doit aussi être l'occasion d'exprimer notre refus de la xénophobie, du racisme, de l'antisémitisme portés par les pires ennemis du mouvement social et banalisés par d'autres malgré leur pseudo discours social qui se révèle être une réelle imposture sociale.

Participons à la manifestation pour :

- Donner la priorité à l'emploi par des politiques économiques et sociales prenant appui sur une réelle politique industrielle qui réponde aux impératifs écologiques et des services publics de qualité, favorisant la réduction des inégalités. Prioriser des mesures en faveur des jeunes. Mettre fin au non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.
- Pour une autre répartition des richesses, augmenter les salaires, les pensions et le pouvoir d'achat, permettre à chacun de vivre dans la dignité en garantissant le droit pour toutes et tous à une protection sociale solidaire et de haut niveau tout au long de la vie ; faire reculer les inégalités entre les femmes et les hommes
- Améliorer les conditions de travail et faire reconnaître la pénibilité;
- Reconquérir tous les droits à la retraite perdus en 2010 malgré la mobilisation massive de la population;
- Lutter pour l'égalité des droits et contre toutes les discriminations, notamment concernant tous les travailleurs migrants;
- Exprimer notre solidarité avec tous les sans : sans logis, sans emploi, sans papiers, etc.
- Dénoncer et s'opposer fermement au discours de stigmatisation du syndicalisme et des corps intermédiaires porté par le président de la République sortant, discours qui menace directement les libertés fondamentales et constitutionnelles;
- Lutter contre la discrimination, et la répression des militants du mouvement syndical et social.

L'exigence d'une vie meilleure faite de justice sociale, du respect des droits fondamentaux, d'un travail décent, reconnu et valorisé doit se faire entendre.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, CFTC, FSU, UNSA, Solidaires du Puy de Dôme appellent à la manifestation le 1er mai 2012 à 10h00, place du 1er mai à Clermont Ferrand, le cortège rejoindra la place de la liberté.

Des rassemblements unitaires sont également organisés à Issoire, Riom, St Eloy les Mines; les horaires seront communiqués au plus vite.

Fête des luttes et de la solidarité :

L'échéance approche. Notre fête s'organise et gageons que le 16 juin, elle sera, en plus d'un moment festif culturel et militant, la démonstration de force dont nous aurons besoin à la veille du 2ème tour des législatives et de ce qui suivra.

Il est donc nécessaire que les syndicats continuent de diffuser les billets de la fête et inscrivent les camarades prêts à participer à son installation et à son fonctionnement.

D'autre part, cette fête doit aussi être un rendez-vous pour nos camarades écrivains et artistes. Nous proposons à tous les auteurs de livres ou de BD, aux peintres, aux sculpteurs, etc, de venir avec leur œuvres. Pourquoi cette fête ne serait-elle pas aussi l'occasion de mettre en valeur la créativité de nos camarades ou de leurs proches ?

Alors merci à toutes celles et tous ceux que cela intéresse de vite prendre contact avec l'UD.

04 73 31 87 87, ud@cgt63.fr

Retraites : Il faut rendre justice aux retraités « recalculés »

Environ 1500 personnes, retraitées depuis plusieurs années dans le cadre du dispositif « carrières longues » de la loi Fillon de 2003, se voient aujourd'hui réclamer la restitution des pensions qu'elles ont perçues depuis parfois plus de cinq ans !

Ces retraités sont soupçonnés d'avoir « fraudé » en ayant produit à l'époque (entre 2004 et 2008) des preuves jugées aujourd'hui insuffisantes pour faire régulariser des périodes de travail en tout début de carrière.

Dans sa « chasse aux fraudeurs » le gouvernement s'attaque ainsi à plusieurs centaines de retraités modestes qui sont partis après avoir répondu aux obligations imposées par la réglementation alors en vigueur et à qui on demande, cinq ans ou plus après leur départ, des comptes qui ne leur avaient pas été demandés au moment de la régularisation de leur dossier.

Les conséquences, ce sont des factures de plusieurs dizaines de milliers d'euros qui leurs sont présentées au motif qu'ils ont touchés cinq ans de pensions sans en avoir eu le droit ! Sans compter la baisse de leur retraite « recalculée ».

Comment comprendre que les organismes de Sécurité sociale réagissent cinq, voire six années après avoir donné un avis favorable et avoir versé les pensions ?

Comment comprendre qu'il se soit écoulé quatre années entre la mise en application de la disposition carrières longues (2004) et la diffusion d'une circulaire d'application claire (23 janvier 2008) ?

Comment comprendre que cette circulaire soit appliquée de façon rétroactive aux dossiers liquidés depuis plusieurs années, en contradiction avec un principe général du droit ?

Comment comprendre que le temps de la procédure qui s'est écoulé entre la première remise en cause signifiée à un retraité et l'annonce de l'annulation de sa retraite puisse atteindre près de deux ans en moyenne ? Avec l'augmentation en conséquence de la dette qui lui est réclamée !

Comment ne pas s'offusquer du fait que, dans certains cas, ce sont les employeurs qui ont facilité la constitution des dossiers. Cela leur a permis de bénéficier de plans sociaux à bon compte puisque financés par les caisses de retraite et seuls les retraités sont mis en cause et poursuivis devant les tribunaux !

Bernard Thibaut a rencontré le Ministre sur ce sujet en octobre dernier. Depuis plusieurs mois, la CGT a entrepris des démarches auprès des organismes concernés et a organisé des actions de mobilisation, à Bayonne et Marseille par exemple. Cela a permis la reprise de plusieurs dossiers, des retraités ont été rétablis dans leurs droits. Mais, à ce jour, il reste encore plusieurs centaines de dossiers de « recalculés ». La CGT demande avec force que ceux-ci soient réexaminés d'urgence.

Montreuil, le 18 avril 2012

1^{er} Mai 2012, portons les exigences sociales pour construire l'avenir.

En France et dans de nombreux pays d'Europe, les organisations syndicales mobilisent les salariés contre les politiques d'austérité. Voilà qui donne le «LA » dans les débats sur la sortie de la crise.

L'augmentation des salaires, la priorité à l'emploi, la reconquête des systèmes sociaux et des droits des salariés sont au cœur des revendications de ce 1^{er} mai 2012 qui se situe dans le prolongement de toutes les luttes pour une autre répartition des richesses.

La CGT réaffirme ses dix exigences pour sortir de la crise.

1. Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux (Smic à 1 700 euros),
2. Contrôler les aides publiques aux entreprises,
3. Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements,
4. Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires,
5. Stopper les suppressions d'emplois,
6. Développer les politiques publiques et les moyens des services publics,
7. Réformer la fiscalité en profondeur,
8. Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduit pour l'investissement productif,
9. Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux,
10. Mettre en place un fonds européen de solidarité sociale et de développement économique.

A quelques jours du second tour de l'élection présidentielle, les manifestations du 1^{er} mai, qui vont se dérouler sur tout le territoire, vont réaffirmer les priorités sociales pour les salaires, la croissance et l'emploi que les salariés, les retraités et les chômeurs attendent d'une nouvelle politique.

Le 1^{er} mai, c'est aussi une journée de manifestation de la solidarité du monde du travail au-delà des frontières et des cultures pour combattre le racisme, les discriminations. **C'est une journée pour le « travailler et vivre ensemble ».**

Les salariés ont besoin d'une présence plus importante du syndicalisme et de la CGT pour créer le rapport de forces nécessaire à la prise en compte de leurs revendications en toutes circonstances.

En France, la tentative de Sarkozy de s'appropriier le 1^{er} Mai à des fins électorales est choquante et pitoyable. Après avoir protégé les intérêts de la finance qui est le vrai parasite du travail, il prétend donner rendez-vous au « vrai travail ». Par notre présence massive, nous dénoncerons cette manœuvre.

Le 1^{er} Mai sera aussi pour nous, l'occasion de montrer que quelle que soit l'issue des élections, nous serons toujours là pour porter nos revendications, exiger de recouvrer tous nos droits et gagner de nouveaux acquis.

**Manifestation à 10 h 00
Place du 1er Mai à Clermont-Ferrand
et rassemblements à St Eloy les mines, Riom et Issoire**